

Sommet européen sur le budget 2014-2020 Une nouvelle opportunité manquée pour l'avenir de l'Europe et l'aide aux pays les plus pauvres

Paris, le mercredi 13 février 2013 - Vendredi 8 février, vingt-sept chefs d'États et de gouvernement se sont mis d'accord sur le budget de l'Union européenne pour les sept prochaines années. Au programme de ces négociations, l'avenir de l'aide européenne aux pays les plus pauvres. Une aide cruciale qui a fait ses preuves.

Dans un contexte particulièrement houleux, l'austérité a primé confirmant la panne du projet européen et la victoire des égoïsmes nationaux. Si le désastre a été évité, le sacrifice des ambitions communes se confirme également sur l'action extérieure de l'UE. Le budget d'aide au développement n'a pas subi de coupes sèches mais il accuse une baisse de 14,7 % par rapport à la proposition initiale de la Commission européenne. Proposition soutenue par ailleurs par le Parlement européen¹.

Les ONG françaises regrettent que le Conseil européen n'ait pas saisi cette occasion pour se donner les moyens de ses promesses en faveur de la solidarité internationale et du développement, alors que l'UE avec un budget plus ambitieux peut jouer un rôle de premier plan pour continuer à réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde.

En effet, considérées comme les plus efficaces, les plus efficientes et les plus transparentes au monde, l'aide humanitaire et l'aide au développement de l'UE permettent une réduction significative de la pauvreté et s'emploient à promouvoir la paix et la stabilité. Avec un faible investissement - 50 cts d'euros par semaine et par citoyen européen - l'aide de l'UE a un impact significatif. Rien que ces trois dernières années, l'UE a permis à plus de 50 millions de personnes dans plus de 50 pays de ne plus souffrir de la faim. En six ans, plus de 9 millions d'enfants ont été scolarisés, plus de 31 millions de personnes ont eu accès à l'eau potable et 4 millions de naissances ont eu lieu en présence de personnels de santé qualifiés, et cela grâce à l'aide européenne².

« Le Conseil a reconfirmé, à l'issue du sommet, son engagement d'allouer 0,7% du revenu national brut à la solidarité internationale d'ici 2015. Pour s'approcher de cet objectif, les États membres auraient dû suivre la proposition de la Commission et donc augmenter le budget d'aide au développement » indique Philippe Jashan, de l'association Solidarité Laïque et délégué Europe de Coordination SUD.

« 85% des citoyens souhaitent que l'Union européenne continue son aide aux pays les plus pauvres³. Le Parlement européen a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'était pas prêt à appuyer un budget qui ne prenne pas en compte les revendications des citoyens.⁴ Nous espérons qu'il aura cette donnée à l'esprit à l'heure du vote officiel de ce budget » déclare Guillaume Grosso, directeur de ONE France.

Pour Bruno Rivalan, d'Avocats pour la Santé dans le monde, membre de Coordination SUD, « alors que la date fatidique de 2015 pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement approche, l'Europe rate l'occasion de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale pour éradiquer la pauvreté et faire honneur à ses valeurs humanistes saluées par son Prix Nobel de la Paix ».

« Dans un monde interdépendant, l'aide européenne a prouvé sa rentabilité et son efficacité, la sacrifier davantage est une faute stratégique et politique nuisible pour notre avenir à tous » conclut Philippe Jashan.

En parallèle de l'entérinement par le Parlement, les négociations vont également continuer entre États membres afin de répartir l'enveloppe du budget d'action extérieure. Nos organisations appellent les décideurs européens à respecter l'engagement de dédier 90% du budget extérieur à l'aide au développement⁵ en priorisant les outils qui ciblent les populations les plus pauvres.

Contact presse

Stéphanie Dubois de Prisque, duboisdeprisque@coordinationsud.org Tél : +33 (0)1 44 72 03 78

¹ D'après cet accord sur le cadre financier pluriannuel, le budget de l'action extérieure de l'Europe (Titre 4), qui comprend 90% d'aide au développement, est augmenté de 2 milliards d'euros (soit 3%) par rapport au budget actuel mais subit une coupe de 11,3 milliards, soit 16%, par rapport à la proposition initiale de la Commission. Le Fonds européen de développement est lui maintenu à son niveau actuel, soit une coupe de 11 % (3,3 milliards d'euros) par rapport à la proposition de la Commission.

² Source : <http://www.one.org/c/fr/focus/4523/#>

³ Source Eurobaromètre : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_392_fact_fr_en.pdf

⁴ Le Parlement européen doit donner son approbation officielle à la proposition du Conseil. Les députés européens pensent que la proposition de la Commission européenne est "le strict minimum" et ont menacé d'opposer leur veto.

⁵ Point 95, Conclusions du conseil du 7 et 8 février 2012 : http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/135363.pdf